

Synthèse du règlement

RUN ARCHERY



Présidente de la



Organisé par :
STAM

Contact : Michèle MUESS,

Tél : 06 11 55 29 97

Courriel : contact@runarchery-alsace.fr
muessmi@wanadoo.fr

Le règlement dans son intégralité est téléchargeable sur le site de la [FFTA](#), il fait référence en cas de problème.

1. Matériel de tir

- tout type d'arc est autorisé à l'exception des arcs à poulies ou compound,
- la stabilisation frontale, pour les arcs classiques, ne doit pas excéder 13 cm,
- les autres accessoires, sous réserve qu'ils ne dépassent pas plus de 5 cm de l'arc, sont les mêmes que :
 - ceux de l'arc classique pour la discipline de tir en extérieur (sauf la stabilisation),
 - ceux de l'arc de chasse ou l'arc droit en discipline de parcours,
 - ceux de l'arc nu en discipline de parcours.

Pour les non licenciés FFTA, un arc et des flèches pourront être mis à disposition. Ils devront être rendu au greffe à la fin de la course.

2. Equipement de l'athlète

- les protections telles que plastron, palette sont autorisées,
- le concurrent doit avoir des chaussures et des vêtements adaptées à la course à pied,
- les dossards, fournis par l'organisateur avec leurs fixations, doivent être portés par l'athlète sur le torse et dans le dos, de façon visible et lisible à tout moment de la course,
- seul le carquois de dos est permis à condition que les flèches soient maintenues lors de la phase de course, pointes non visibles.

3. Les catégories autorisées

aucune distinction par type d'arme ne sera faite

| Date de naissance | Catégorie | Type de course |
|--------------------------------------|--|------------------------------|
| entre le 01.01.2007 et le 31.12.2008 | Benjamins femme (BF) Benjamins homme (BH) | Run Archery Enfants |
| entre le 01.01.2005 et le 31.12.2006 | Minimes femme (MF) Minimes hommes (MH) | Run Archery Enfants |
| entre le 01.01.2002 et le 31.12.2004 | Cadettes femme (JF) Cadets homme (JH) | Run Archery long et/ou court |
| entre le 01.01.1999 et le 31.12.2001 | Juniors femme (JF) Juniors hommes (JH) | Run Archery long et/ou court |
| entre le 01.01.1980 et le 31.12.1998 | Séniors 1 femme (S1F) Séniors 1 homme (S1H) | Run Archery long et/ou court |
| entre le 01.01.1960 et le 31.12.1979 | Séniors 2 femme (S2F) Séniors 2 homme (S2H) | Run Archery long et/ou court |

4. Formats de compétition et course

La STAM a choisi d'organiser un Run Archery long le matin, un Run Archery court l'après-midi pour toutes les catégories à l'exception des enfants (benjamins et minimes). Vous aurez la possibilité de choisir entre 3 formules :

- participer aux 2 Runs
- participer seulement au Run Archery long
- participer seulement au Run Archery court

Lors de la remise des prix, seuls les candidat(e)s ayant participé aux 2 Runs seront récompensés. Les temps des deux runs seront comptabilisés.

La catégorie Enfants aura un circuit spécifique l'après-midi. Les 3 premiers hommes et les 3 premières femmes seront récompensés.

4.1 Définition du Run Archery long

- 1 km de course à réaliser 4 fois
- nombre et type de tir :
 - 1^{er} tir debout
 - 2^{ème} tir 1 genou à terre
 - 3^{ème} tir debout
- boucle de pénalité : chaque flèche hors zone équivaut à un tour sur l'anneau de pénalité (1 tour = 150 m)
- distance de tir : 18m
- 4 flèches à tirer à chaque passage
- diamètre de la zone à toucher : 16 cm

4.2 Définition du Run Archery court

- 400 m à réaliser 3 fois,
- nombre et type de tir :
 - 1^{er} tir debout
 - 2^{ème} tir 1 genou à terre
- boucle de pénalité : chaque flèche hors zone équivaut à un tour sur l'anneau de pénalité (1 tour = 60 m),
- distance de tir : 18m,
- 4 flèches à tirer à chaque passage. Si les cibles ne sont pas atteintes, l'athlète peut utiliser 2 flèches supplémentaires uniquement, et ceci à chaque tir,
- diamètre de la zone à toucher : 16 cm.

4.3 Définition du Run Archery Enfants

- boucle de course : 250m à réaliser 3 fois
- nombre de tirs : 2 toujours debout
- boucle de pénalité : chaque flèche hors zone équivaut à un tour sur l'anneau de pénalité (1 tour = 35m)
- distance de tir : 8 m
- 3 flèches à tirer à chaque passage
- diamètre de la zone à toucher : 24 à 30 cm
- pas de phases finales mais un classement en fonction du temps de course, tirs inclus

Dans tous les cas :

- Toutes les flèches doivent être tirées quelle que soit la catégorie. Dans le cas contraire, une pénalité sera donnée à l'athlète concerné.
- La course s'effectue arc à la main ou fixé sur un harnais.
- Une fois prêt et avant les phases de qualification, l'athlète doit se présenter auprès des arbitres pour le contrôle du matériel.
- Si l'athlète possède 2 arcs, il doit positionner le second arc dans la zone du stand de tir.

Avant le 1er départ de chaque course, les flèches des candidats seront mises dans des plots à l'entrée de la zone de tir. Ces plots porteront le numéro de dossard de l'athlète propriétaire des flèches déposées. Ceci n'est pas valable pour les athlètes qui ont des carquois de dos.

Dans le cas où un athlète perd du temps en raison d'une erreur qui ne lui est pas imputable, l'arbitre responsable fera un ajustement de temps approprié.

5. Entraînement et échauffement

Les athlètes qui participent à la manifestation peuvent utiliser les installations de course et de tir, de leur catégorie, pour s'échauffer. Tous les concurrents qui participent à l'entraînement doivent porter leur dossard.

L'entraînement aura une durée maximum de 45 minutes. Tous les entraînements cesseront 15 minutes avant le début de la compétition.

6. Le certificat médical

L'inscription à la compétition suppose que le titulaire soit en possession d'une licence et d'un certificat médical.

6.1 Pour les licenciés

L'athlète doit avoir une licence compétition délivrée par la FFTA en cours de validité. Sur cette dernière doit figurer les mentions "Run-Archery Compétition" ou "certificat médical compétition" et "course à pied compétition".

(Ces mentions figurent sur votre licence si vous avez choisi le tir à l'arc en compétition et coché oui à la question concernant le Run Archery).

Si tel n'est pas le cas, merci de vous rapprocher de votre club afin que votre licence soit modifiée ou nous présenter un certificat médical portant une des mentions suivantes :

- apte aux activités sportives en compétition ou apte aux activités physiques et sportives en compétition
- apte au tir à l'arc en compétition et pratique de la course à pied en compétition
- apte à la pratique du Run-Archery en compétition

6.2 Pour les non licenciés ou ATP

L'athlète doit avoir une licence compétition délivrée par la FFTA en cours de validité (pass valable 2 jours. C'est la STAM qui se charge de produire le document et prend à sa charge le coût).

Pour cela l'athlète doit présenter un certificat portant une des mentions suivantes :

- apte aux activités sportives en compétition ou apte aux activités physiques et sportives en compétition
- apte au tir à l'arc en compétition et pratique de la course à pied en compétition
- apte à la pratique du Run-Archery en compétition

7. La course

Si un athlète constate qu'un autre athlète a un accident, il doit le signaler au premier organisateur rencontré sur le parcours.

Si un athlète se retire de la compétition avant l'arrivée, il doit en informer le premier organisateur qu'il rencontre.

Les athlètes peuvent se ravitailler pendant la course. Les boissons peuvent être transportées par les compétiteurs ou leur être données dans une zone prévue à cet effet.

8. Le tir

Pendant que l'athlète est sur la ligne de tir, il peut recevoir des conseils techniques pour autant que cela ne gêne pas les autres compétiteurs.

Les athlètes, au tir debout, ont les deux pieds de part et d'autre de la ligne de tir.

Les athlètes, lorsqu'ils tirent à genoux, ne doivent poser qu'un seul genou sur le sol en se plaçant à cheval sur la ligne de tir.

Lors du tir, si deux flèches atteignent une même zone, l'une d'elle est considérée manquée et occasionnera une boucle de pénalité.

Si un athlète refuse de tirer ses quatre flèches, une pénalité de deux minutes par flèche non tirée lui sera imposée.

9. Incidents matériel

Tout athlète qui rencontre un problème (matériel de tir ou flèches) durant le tir doit lever la main et dire « flèche » s'il a un problème de flèche ou « arc » s'il a un problème d'arc, ceci afin que l'arbitre ou les organisateurs puissent réagir au plus vite.

Un athlète peut réparer son arc pendant une compétition à condition de ne recevoir l'aide de personne.

Un arc endommagé pendant la compétition, peut être échangé par l'arc de remplacement du candidat s'il en possède un, ou un arc de l'organisateur si c'est un prêt de matériel.

Il n'y aura aucune compensation de temps pour un incident de tir ou un changement d'arc ou de flèches.

BONNE COURSE ET BON TIR A VOUS !